

Je choisis un e-bike parce que...

50 %

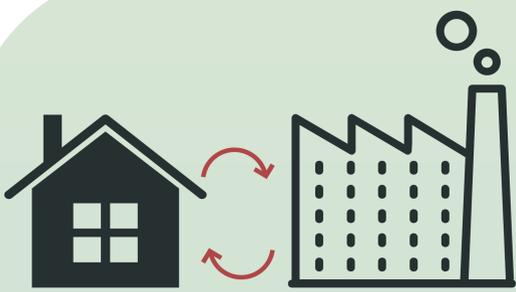
... les adeptes de l'e-bike effectuent des trajets jusqu'à 50 % plus longs que les autres cyclistes.

Si une promenade à vélo de 20 kilomètres vous effraye un peu, cette distance est parfaitement faisable à l'aide d'un vélo électrique. Vous agrandissez donc votre rayon d'action.



... en pédalant, je fais suffisamment d'exercice physique pour rester en forme.

Grâce à l'assistance faible ou forte du moteur électrique, votre rythme cardiaque augmente et vous travaillez votre condition physique. C'est vous qui décidez de l'intensité de l'exercice.



... je perds beaucoup moins de temps pendant mes trajets en évitant les bouchons et les retards.

Grâce à l'e-bike, vous diminuez sans problème l'utilisation de la voiture pour ce genre de trajets. Résultat : moins d'embouteillages, moins de problèmes pour se garer, plus de tranquillité.

... la moitié des trajets parcourus en voiture fait moins de 7 km et plus de 80 % moins de 20 km : la distance idéale pour un e-bike.

Planifiez votre itinéraire via les "autoroutes pour vélo ou véloroutes" autour des grandes villes, et vous ne devrez quasiment plus vous mêler à la circulation normale. Ainsi, vous pouvez faire du vélo en toute sécurité.



... grâce à mon e-bike, j'échappe aux taxes sur les émissions et je profite en prime d'avantages fiscaux.

Adieu les taxes d'émissions, bienvenue à l'indemnité vélo de 22 cents le kilomètre. L'e-bike est donc bon pour la planète et pour votre portefeuille !

